



Coursier écologique depuis 10 ans

LE PARISIEN

DELANOË PRÉFÈRE LES DEUX ROUES ÉLECTRIQUES



Transport-Collectivité-Paris-conseil
Bertrand Delanoë souhaite le
développement des scooters électriques à
Paris.

Le Maire de Paris, Bertrand Delanoë (PS),
souhaite encourager, le cas échéant par des
aides financières, le développement des
scooters électriques dans la capitale, moins
rapides, moins dangereux et moins
polluants que les motos.

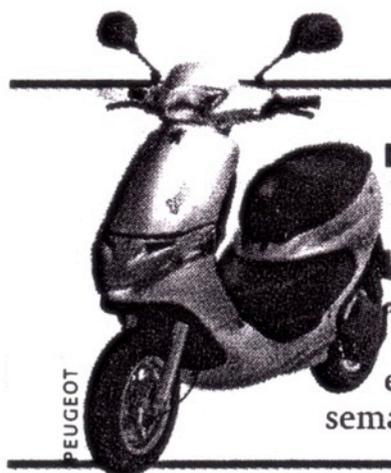
« La moitié des morts de la circulation
dans la capitale sont des motocyclistes », a
souligné M. Delanoë, lors d'un point de
presse en marge du débat sur les transports
au Conseil de Paris. En outre « une moto
pollue cinq fois plus que la voiture », a-t-il
ajouté.

Selon le Maire de Paris qui doit se rendre
cette semaine au Mondial de l'Automobile,
« il faut arrêter de produire des bolides
dangereux, et polluant » alors que les
scooters électriques, dont la vitesse est
inférieure à 50 Km/h, apparaissent « mieux
adaptés » en ville.

En attendant, il a émis l'idée d'élaborer
une « charte du comportement » pour aider
au déplacement des motocyclistes.

Le conseil de Paris a rejeté mercredi un
vœu du groupe MRC (Mouvement
Républicain Citoyen) demandant qu'on
autorise les motos à circuler dans les
couloirs de bus.

De son côté le préfet de police de Paris
Jean-Paul Proust a annoncé l'installation
prochaine de radars automatiques dans les
couloirs de bus.



DELANOË PRÉFÈRE LES DEUX-ROUES ÉLECTRIQUES

Le maire de Paris a indiqué hier qu'il voulait encourager l'utilisation des scooters électriques. "Il faut arrêter de produire des bolides dangereux et polluants alors que les scooters électriques, dont la vitesse est inférieure à 50 km/h, sont mieux adaptés en ville", a ajouté le maire, qui devrait se rendre cette semaine au Salon de l'auto.

METRO